

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(19\)](#)[Item Antoine Massoulard à Henri de Hulster, 11 avril 1878](#)

Antoine Massoulard à Henri de Hulster, 11 avril 1878

Auteur·e : [Massoulard, Antoine \(1843-1882?\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Massoulard, Antoine \(1843-1882?\)](#)
Date de rédaction[11 avril 1878](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère
Destinataire[Hulster, Henri de](#)
Lieu de destinationCrespin (Nord)
Scripteur / Scriptrice[Massoulard, Antoine \(1843-1882?\)](#)

Description

RésuméMassoulard informe Henri de Hulster que Godin est au conseil général de l'Aisne ; il lui adresse un chèque de 7 000 F.
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#)

Personnes citées

- [Conseil général de l'Aisne](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation1 p. (191r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guine le 11 avril 1896.

Monsieur Schulster
à Pégny-sur-Loire.

M. Gudin est en ce
moment au Conseil Général,
en attendant son retour je
vous adresse sous ce pli une
chèque de sept mille francs à
valoir en compte.

Veillez agréer, Monsieur,
mes civilités cordiales

A. Massard